

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 2 JUILLET 2024

A LA SALLE LA PASSERELLE, 8 GRAND'RUE A MAULEON

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle La Passerelle, 8 Grand'Rue à Mauléon, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUI, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (5) : Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Rachel MERLET, Etienne HUCAULT pouvoir à Pascal GABILY, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (11) : Philippe ROBIN, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

Date de convocation : 26-06-2024

Secrétaire de séance : Madame Claire PAULIC

ADMINISTRATION GENERALE

Régie Pescalis : désignation d'un membre du conseil d'exploitation

Vu les articles L2221-1 et suivants, L2224-1 et suivants, R2221-63 à R2221-98 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération C-01-2014-15 du conseil communautaire du 22 janvier 2014 portant création d'une régie à autonomie financière pour Pescalis pour l'exploitation directe d'un service public industriel et commercial (SPIC) : « exploitation de Pescalis : activité pêche et gestion des hébergements touristiques » ;

Vu l'obligation prévue par l'article R2221-5 du CGCT pour le conseil communautaire de désigner en son sein les membres du conseil d'exploitation, sur proposition du Président ;

Vu les statuts de la Régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de PESCALIS approuvés par délibération C-012014-15 susvisée ;
Vu l'article 5 des statuts de la Régie PESCALIS fixant à trois le nombre de membres du conseil d'exploitation désignés par le conseil communautaire ;

Selon les dispositions susvisées, le conseil communautaire désigne les membres pour siéger au conseil d'exploitation sur proposition du Président.

Conformément aux statuts susvisés, parmi les membres qui composent le conseil d'exploitation désignés par le conseil communautaire, 3 membres sont des élus conseillers communautaires.

Sur demande de Monsieur le Président il est proposé de mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'exploitation de la Régie de Pescalis de M. Philippe ROBIN.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire est invité à désigner **Monsieur Bruno BODIN** conseiller communautaire élu à Bressuire, en qualité de membre du conseil d'exploitation de la Régie de Pescalis en remplacement de Monsieur ROBIN.

A la demande du Président, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

A l'issue du vote le résultat suivant est obtenu (69 votants) :

Monsieur M Bruno BODIN membre suppléant : 69 voix

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de :

- **Mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'exploitation de la Régie de Pescalis de M. Philippe ROBIN ;**
- **Désigner Monsieur Bruno BODIN en qualité de membre du conseil d'exploitation de la Régie de Pescalis en remplacement de M. ROBIN ;**
- **Mettre à jour en conséquence la composition du conseil d'exploitation :**

MEMBRES REGIE PESCALIS	
TRICOT	Dominique
VRIGNAUD	Cécile
BODIN	Bruno

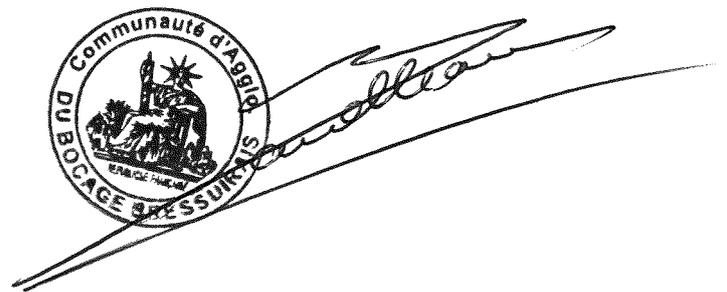
- **Adopter cette délibération ;**
- **Autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 05 JUIL. 2024

Notifié ou publié le 05 JUIL. 2024

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



The image shows a circular official stamp of the Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, featuring a central emblem with a figure and a star. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pierre-Yves Marolleau'.